



CHAMBRE DES DÉPUTÉS
GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG



MOTION

Heure d'actualité relative au chômage de longue durée

Luxembourg, le 2 décembre 2021

Dépôt : Marc Spautz

Groupe politique CSV

La Chambre des Députés,

Considérant que selon les derniers chiffres de l'ADEM, le taux de chômage s'établit désormais à 5,4%, i.e. le niveau atteint entre octobre 2019 et février 2020,

Qu'en même temps, plus de la moitié des demandeurs d'emploi résidents disponibles sont inscrits auprès de l'ADEM depuis au moins 12 mois,


Que selon l'avis de la Banque centrale du Luxembourg (BCL) relatif au budget de l'Etat pour 2022, il s'agirait d'un record historique qui serait par ailleurs symptomatique de l'existence de problèmes structurels sur le marché du travail,

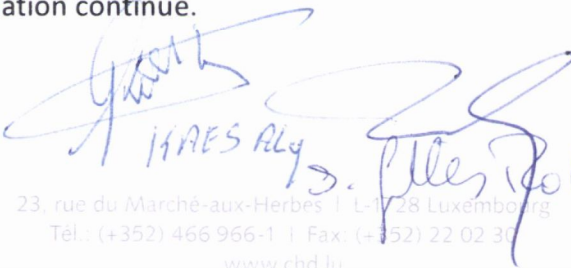
Notant que la part des demandeurs d'emploi inactifs depuis plus de douze mois (qui ne sont ni en emploi, ni affectés à une mesure pour l'emploi, ni en congé de maladie ou de maternité) a également augmenté en 2021 pour s'établir à 38% (après une part de 32% en 2020) (source BCL),

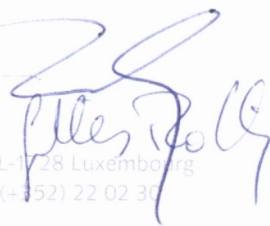
Considérant que toujours selon la BCL, « [l]es populations défavorisées (salariés souffrant d'un handicap ou d'une incapacité de travail partielle, chômeurs âgés et/ou faiblement qualifiés) sont particulièrement exposées à ce fléau »,

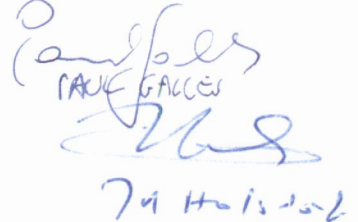
Invite le Gouvernement,

à œuvrer pour une meilleure prise en charge individualisée des personnes touchées par le chômage de longue durée et à leur proposer des mesures ciblées, notamment au niveau de la formation et de la formation continue.


 N. Spautz


 HAES ALY


 S. Pflers


 Paul Gallus
 74 Huisland